Agent territorial spécialisé des écoles maternelles - F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3449&id_origin=0

Limite de candidature	16-12-2026
Mise à jour	16-11-2026
Référence	1034
Service	EDUCATION
Localisation	Lyon 9ème
Contrat	Emploi permanent
Disponibilité	1 à 3 mois
Statut	-
Fonction	Agent-e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
Date d'entrée	01/01/2027
Date de fin	16-12-2026
Filière	Médico-sociale
Catégorie	C
Cadre d'emploi	C - Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
Grade	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe

Contexte et définition du poste

La Direction de l'Education assure au quotidien l'accueil des petits Lyonnais au sein de ses écoles publiques ! En 2026-2027, les 207 écoles maternelles ou élémentaires recensent plus de 32 000 enfants.

Vous occuperez un poste d'ATSEM sur l'école Joliot Curie dans le 5e arrondissement de la ville de Lyon. Votre objectif sera d'assister l'enseignant et d'entretenir les locaux afin de permettre un accueil de qualité de l'enfant.

Sous la responsabilité hiérarchique d'un Responsable de Proximité, vos missions sont les suivantes :
- Vous accompagnez l'enfant dans ses apprentissages éducatifs et scolaires quotidiens, vous assurez sa sécurité et êtes en capacité d'évaluer son état de santé.
- Vous aidez à la préparation des supports pédagogiques en fonction des consignes de l'enseignant(e) et animez des activités.
- Vous entretenez les locaux et le matériel destiné à l'enfant.
- Vous gérez le matériel et le stock de produits d'entretien.
- Vous accompagnez et encadrez des groupes d'enfants durant les activités et dans l'apprentissage lié à la nutrition

Profil recherché

Vous êtes titulaire du **CAP AEPE** ou avez 3 enfants, vous avez une expérience de trois ans auprès des enfants de 3 à 6 ans.

Vous maitrisez et appliquez les consignes de sécurité
Vous assurez le bien-être de l'enfant
Vous connaissez les techniques d'entretien des locaux

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires

Vos conditions de travail :
- Temps plein du lundi au vendredi
- 1 mercredi matin par mois travaillé
- 25 jours de congés annuels (pendant les vacances scolaires)

- **Rémunération** : à partir de 2100€ brut/mois, en fonction de l'expérience + primes

Les avantages à nous rejoindre :
- Participation transports en commun ou velo'v à hauteur de 75 %
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu'à 153 € par mois dont 60 % pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300 € par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- 10 semaines de congé 2ème parent contre 4 semaines dans le cadre légal
- Comité d'œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages… des avantages pour toute la famille !